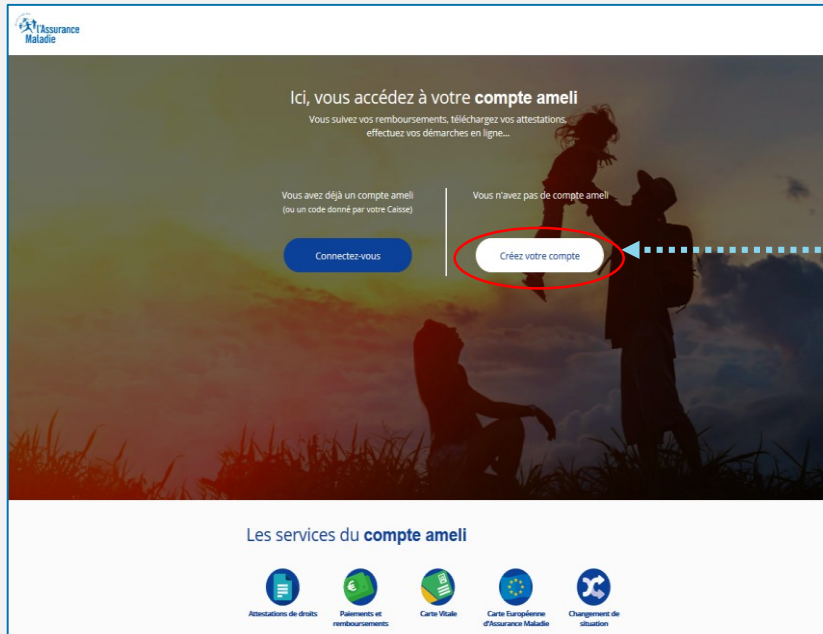


# Pas-à-pas : création de compte avec sa carte vitale et ses coordonnées bancaires

L'assuré doit être muni de sa **carte vitale** et de son **RIB**

Création de compte via le site [Ameli.fr](https://ameli.fr)



L'assuré n'a pas encore de compte. Il clique sur **Je crée mon compte**

Création de compte via [assure.ameli.fr](https://assure.ameli.fr)

J'accède à mon compte ameli

Mon numéro de sécurité sociale

Où trouver mon numéro de sécurité sociale ?

Mon code personnel (ou provisoire à 4 chiffres)

Code oublié ?

Tous les champs sont obligatoires.

ME CONNECTER

OU

S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ?

Première visite ? **Créer un compte**

L'assuré n'a pas encore de compte. Il clique sur **Je crée mon compte**

# Pas-à-pas : création de compte avec sa carte vitale et ses coordonnées bancaires

L'assuré saisit les champs de la partie supérieure de l'écran :  
Son nom, son **NIR**, son **jour de naissance** et son **code postal**

JE CRÉE MON COMPTE AMELI

Je crée mon compte en remplissant les éléments demandés


\* champ obligatoire

Mon nom : *	<input type="text"/>	?
Mon n° de sécurité sociale : *	<input type="text"/>	?
Ma date de naissance : *	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>	📅
Mon code postal : *	<input type="text"/>	?

RETOUR CONTINUER

OU

Je crée immédiatement mon compte via FranceConnect

 S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

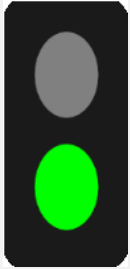
## PRECISIONS



**Une assurée** peut être connue par son **nom de naissance** ou **de femme mariée**

Le **code postal** peut correspondre à **l'ancienne adresse** de l'assuré si vous avez changé d'adresse

# Pas-à-pas : création de compte avec sa carte vitale et ses coordonnées bancaires



L'assuré dispose :

- d'une **carte vitale** active
- de **coordonnées bancaires** connues de l'Assurance Maladie

Il est alors **éligible** à la création immédiate du compte. Ce nouvel écran s'affiche :

JE CRÉE MON COMPTE AMELI

Je crée mon compte en remplissant les éléments demandés

Mon nom : *	venturi
Mon n° de sécurité sociale : *	162122B010001
Ma date de naissance : *	18/12/1962
Mon code postal : *	63000

Accédez immédiatement à votre compte

Saisissez les 7 derniers chiffres de votre IBAN : \*

FR	64	2004	1***	**01	3478	0G02	443	?
----	----	------	------	------	------	------	-----	---

Saisissez les 11 derniers chiffres du numéro de série de votre carte Vitale avec photo : \*

8025000002	04 671 322 630	?
------------	----------------	---

Je ne dispose pas du numéro de série de ma carte vitale

\* champ obligatoire

RETOUR VALIDER

L'assuré complète **l'IBAN** qui s'affiche de manière partielle.

Il saisit également une partie du numéro de série de sa **carte vitale**



Si l'assuré n'est pas éligible ou s'il ne peut pas accéder au numéro de série de sa CV (numéro effacé, etc.), il est invité :

- 1/ à réaliser la démarche par **FranceConnect** (voir démarche sur [PASTEL](#))
- 2/ à **contacter sa caisse**

# Pas-à-pas : création de compte avec sa carte vitale et ses coordonnées bancaires

## J'accepte les conditions d'utilisation

Étape 1 > Étape 2 > Étape 3

Pour accéder aux services de votre compte, vous devez d'abord accepter les conditions d'utilisation :

En adhérant au compte ameli, vous acceptez de ne plus recevoir vos relevés de prestations par courrier postal au profit d'une consultation en ligne.

La saisie d'une adresse email est obligatoire pour bénéficier des services du compte. En renseignant et confirmant votre email, vous acceptez de recevoir dans la messagerie du compte, tout ou partie des courriers et messages de l'Assurance Maladie.

Pour plus d'informations, consultez [les conditions d'utilisation détaillées](#) >

Oui, j'accepte

Non, je refuse

ANNULER

CONTINUER

L'assuré accepte les **Conditions Générales d'Utilisation**

# Pas-à-pas : création de compte avec sa carte vitale et ses coordonnées bancaires

L'assuré choisit le mot de passe de son compte

L'assuré saisit un code personnel au **format alpha numérique**

## Je choisis un code personnel

Étape 1 > Étape 2 > Étape 3



Pour maintenir la confidentialité de vos informations, nous vous recommandons de ne pas choisir un code que vous utilisez déjà sur un autre site.

Votre code personnel doit :

- comporter entre 8 et 50 caractères
- contenir des **caractères latins** minuscules et majuscules
- contenir un chiffre ou un **caractère spécial**
- ne contenir que des caractères autorisés
- ne pas contenir votre n° de sécurité sociale, votre date de naissance ou une partie de celle-ci

\* champ obligatoire

Mon nouveau code \*

MotdePasse1



Niveau indicatif de sécurité :

Confirmer mon nouveau code \*

MotdePasse1



RETOUR

CONTINUER

# Pas-à-pas : création de compte avec sa carte vitale et ses coordonnées bancaires

**Informations personnelles**

Étape 1 > Étape 2 > Étape 3

**Je saisis mon adresse email**

Saisissez votre adresse email : \*  \* champ obligatoire

Je confirme mon adresse email : \*

J'autorise l'Assurance Maladie à m'envoyer par email des informations promotionnelles sur ses services :  Oui  Non

**Je saisis mes coordonnées téléphoniques**

Saisissez votre n° de téléphone portable :

J'autorise l'Assurance Maladie à me communiquer des informations promotionnelles sur ses services :

Par Téléphone :  Oui  Non

Par SMS :  Oui  Non

Saisissez votre n° de téléphone fixe :

J'autorise l'Assurance Maladie à me communiquer des informations promotionnelles sur ses services :

Par Téléphone :  Oui  Non



L'adresse mail de l'utilisateur doit être **unique**. Autrement dit, elle ne doit pas être déjà utilisée par un autre compte (d'un membre de la famille par exemple).

Par ailleurs cette adresse doit être **facilement consultable** par l'assuré car y il recevra tous les **courriers et notifications** de l'Assurance Maladie (l'invitant à consulter les pièces disponibles dans son compte).

L'assuré renseigne obligatoirement son **mail**. Il renseigne, ses numéros de **téléphone**.

Il donne également son **consentement** pour que l'Assurance Maladie lui communique rapidement des informations importantes sur son dossier ou promotionnelles.

# Pas-à-pas : création de compte avec sa carte vitale et ses coordonnées bancaires

L'assuré est alors déconnecté du compte.

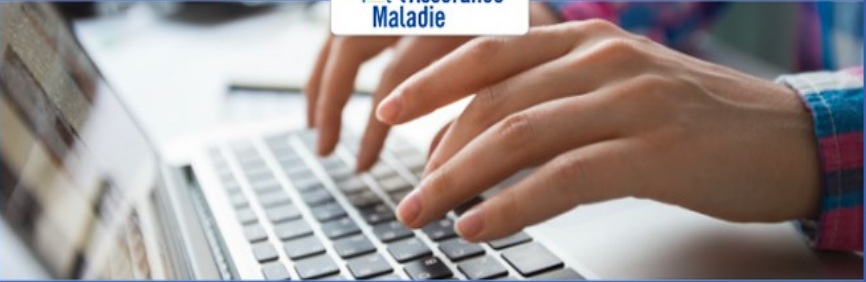
Un message l'invite à consulter sa **messagerie**.


Ce n'est qu'après avoir **cliqué sur le lien** présent dans l'email de confirmation que le compte est **activé** et utilisable sur le web comme dans l'application ameli.

## VALIDATION DE MON EMAIL

Pour finaliser la création de votre compte, merci de cliquer sur le lien reçu par email.

# Pas-à-pas : création de compte avec sa carte vitale et ses coordonnées bancaires





Pour profiter de **tous les services de votre compte ameli**,  
merci de confirmer votre email.

**Confirmer mon email**

*Si vous n'êtes pas à l'origine de cette demande, veuillez en informer rapidement  
votre caisse et modifiez votre code d'accès au compte ameli.*

Attention, ce message est généré par un automate. Ne pas utiliser la  
fonctionnalité "répondre à".



L'assuré dispose de **7 jours** pour valider son adresse mail  
et finaliser le processus d'adhésion au compte ameli

⇒ **Au-delà de 7 jours mais avant 21 jours** : si l'assuré  
clique sur le lien ou se connecte à son compte, celui-ci  
lui indique que le lien n'est plus actif. Une possibilité est  
alors proposée à l'assuré

⇒ Se faire renvoyer le lien à la même adresse  
=> **Au-delà de 21 jours**, l'assuré doit contacter le 3646 ou  
envoyer un mail à l'adresse suivante :  
[moncompteameli.cpam-isere@assurance-maladie.fr](mailto:moncompteameli.cpam-isere@assurance-maladie.fr)



# Pas-à-pas : création de compte avec sa carte vitale et ses coordonnées bancaires

**Si l'assuré n'a pas reçu le mail de validation pour finaliser l'ouverture du compte Ameli, il convient de vérifier si:**

- **l'adresse mail renseignée dans le compte ameli est exacte;**
- le mail de validation est présent dans les **courriels indésirables/spams;**
- la non réception du mail se confirme en utilisant une **autre e-mail** créé chez le même fournisseur ou chez un fournisseur différent;
- pour les messageries Outlook, l'utilisation d'Outlook est possible sans passer par le client du fournisseur d'accès (se rapprocher du fournisseur d'accès pour le déterminer).

## **Quelques solutions possibles :**

Le mail non réceptionné peut-être :

- **automatiquement supprimé par les paramètres de messagerie de l'assuré.**

Par exemple, chez Orange il existe une liste rouge qui entraîne parfois la suppression automatique des mails de l'assurance maladie contenant le mot "confirmation" (« confirm ») par l'opérateur;

- "bloqué" ou le lien de validation présent dans le mail est **bloqué par un antivirus, le logiciel de messagerie, le fournisseur de l'adresse mail.**

Des manipulations peuvent aider à retrouver le mail introuvable pour vérifier que :

- l'on ne clique pas sur le lien présent dans un **ancien mail de validation** (suite à plusieurs mises à jour par exemple). Dans ce cas, il convient de rechercher le mail de validation le plus récent;

- le mail ne se trouve pas dans la boîte de réception et les fils de discussions des anciens messages en recherchant avec les mots clés : « **Votre compte ameli - Confirmation de votre adresse mail** » (libellé du mail reçu) et "**Votre Assurance Maladie** » (expéditeur du mail).